

**University of Waterloo**  
**Département d'études françaises**  
**FR 651**  
**Féminités littéraires du XIXe siècle**  
**Fall 2015**  
**Tuesday, 5:30-8:20**

**Coordonnées**

**Professeur(e):** Nicolas Gauthier

**Bureau:** ML 332A

**Téléphone:** 519-888-4567 x32773

**Heures de consultation:** Lundi et mercredi, 14h00-16h30

**Courriel:** nicolas.gauthier@uwaterloo.ca

**Description**

Féminités littéraires du XIXe siècle

Au fil du XIXe siècle, la société a accolé à la femme différentes étiquettes qui témoignent tout autant d'un désir de l'idéaliser que d'un profond malaise envers elle. La littérature ne fait évidemment pas exception à cette tendance : les figures féminines y sont souvent associées à des grands types problématiques comme l'Étrangère, la Prostituée, la Femme-Objet, la Femme fatale. L'étude de ces représentations, issues d'écrivaines comme d'écrivains, sera pour nous l'occasion de plonger dans la mise en fiction de la femme au XIXe siècle. Nous aborderons du même coup des genres variés : récit de mœurs, théâtre, roman d'anticipation, roman criminel. Cette réflexion deviendra ainsi une porte d'entrée vers certains des principaux enjeux de l'imaginaire littéraire du XIXe siècle.

**Objectifs du cours**

Ce séminaire se veut une introduction au XIXe siècle et à différents mouvements littéraires qui s'y développent de même qu'une étude précise de différentes œuvres révélatrices qui n'appartiennent pas nécessairement aux grands canons institutionnels du siècle.

À la fin de ce cours les étudiant(e)s auront acquis les compétences suivantes :

- A. Les étudiant(e)s pourront analyser et commenter différentes représentation de la femme durant le siècle en fonction des mouvements littéraires appropriés.
- B. Les étudiant(e)s auront développé leurs techniques de synthèse et leurs stratégies d'enseignement grâce à des activités menant à l'enseignement de sujets littéraires.
- C. Les étudiant(e)s seront capables d'offrir une analyse raisonnée d'une problématique littéraire.

## Manuels et œuvres à l'étude

- Dumas fils, Alexandre, La Dame aux Camélias
- Duras, Claire de, Ourika
- Villier de l'Isle-Adam, L'Ève-future
- 

Insérer précisions ici.

## Lectures disponibles sur LEARN

- Une série d'articles critiques, sur lesquels porteront les fiches critiques, sera disponible sur LEARN.

## Évaluation

Évaluation	Date de l'évaluation	Valeur
Participation	Durant tout le cours	10 %
Fiches critiques	Semaine 5, 7, 9, 11	20 %
Exposé oral	À déterminer	30 %
Dissertation	Semaine 12	40 %
Évaluation 5		X%
<b>Total</b>		<b>100%</b>

### Participation

La note finale tiendra compte de la présence et de l'effort de participation aux activités en classe (assiduité, contribution aux discussions). Chaque œuvre fera l'objet d'un atelier auquel les étudiant(e)s participeront. Chaque étudiant(e) aura à répondre à une question sur l'œuvre posée par le professeur et qui servira à alimenter la discussion en classe.

### Fiches critiques

Les étudiant(e)s devront faire une fiche critique – selon un modèle présenté en début de semestre – sur chaque article de la liste fournie par le professeur ; les dates de remise seront indiquées en début de trimestre. Chaque fiche fera au maximum 500 mots (1 ½ page). Les modalités précises seront expliquées en classe. Les 3 notes les plus hautes seront retenues sur les 4 fiches remises.

### Exposé oral

Chaque étudiant fera une présentation orale construite soit comme une communication scientifique soit comme un segment d'enseignement. Une liste de sujets possibles sera fournie. L'évaluation tiendra compte de l'organisation, de la qualité du contenu et de la qualité de la langue, des efforts pour se conformer au type de présentation choisie.

## Dissertation

Le sujet de la dissertation devra faire l'approbation du professeur. Il pourra par exemple s'agir d'approfondir le sujet de l'exposé ou d'établir des rapports entre les œuvres étudiées en classe et une autre œuvre tirée de la littérature française du XIXe siècle. La dissertation finale fera entre 3 800 et 4 000 mots (Times New Roman, 12, double interligne, texte justifié à gauche et à droite). Il sera nécessaire d'inclure une bibliographie critique correspondant aux critères fournis en classe et une page-titre.

## Plan du cours

Insérer précisions ici.

Semaine	Date	Matière   Thème	Lectures à faire	Évaluations
1	15 sept.	Introduction Écrire au féminin au XIXe		
2	22 sept.	Écrire au féminin au XIXe 4 figures littéraires	Duras, Ourika	
3	29 sept.	Atelier en classe sur un article critique	Duras, Ourika	
4	6 oct.	Duras, Ourika – L'Étrangère	Dumas, Camélias Article 1	
5	13 oct.	Duras, Ourika – L'Étrangère	Dumas, Camélias	Fiche 1
6	20 oct.	Dumas, Camélias – La Prostituée	Villiers, L'Ève-future	Exposés
7	27 oct.	Dumas, Camélias – La Prostituée	Villiers, L'Ève-future	Fiche 2 Exposés
8	3 nov.	Dumas, Camélias – La Prostituée	Villiers, L'Ève-future	Exposés
9	10 nov.	Villiers, L'Ève-future – La Femme-Objet		Fiche 3 Exposés
10	17 nov.	Villiers, L'Ève-future – La Femme-Objet		Exposés
11	24 nov.	Villiers, L'Ève-future – La Femme-Objet		Fiche 4 Exposés
12	1er déc.	La Femme fatale		Dissertation

## Règlements du cours

### Absence

Une absence lors d'un examen en classe n'est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d'un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le [site du registraire sur le règlement](#) pour de plus amples informations.

Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir [le formulaire « verification of illness »](#) par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de

partir en vacances n'est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0.

Si l'étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L'enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d'une classe manquée que si l'absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc). Le fait de partir en vacances n'est pas une raison valable.

### **Remise des travaux**

La remise tardive d'un travail (sans entente préalable) se verra sanctionnée à raison de 5% par jour (incluant les week-ends). Les travaux remis plus d'une semaine après la date limite ne seront pas acceptés, sauf cas exceptionnel.

### **Travail de groupe**

Hormis dans le cadre des exercices spécifiquement identifiés par l'enseignant, le travail de groupe n'est pas permis.

### **Plagiat**

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu'il s'agisse de vos propres mots. Il peut s'agir d'un texte tiré d'un livre, d'un article, d'un site internet ou encore du travail d'un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d'informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

### **Department policy**

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

### **University policies**

#### **Academic Integrity**

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integrity Webpage \(https://uwaterloo.ca/academic-integrity/\)](https://uwaterloo.ca/academic-integrity/) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage \(http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility\)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

#### **Grievance**

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4 \(https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70\)](https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When

in doubt please be certain to contact the department's administrative assistant who will provide further assistance.

### **Discipline**

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about "rules" for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm).

### **Appeals**

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals \(http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm\)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm).

### **Note for Students with Disabilities**

The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.